

1 jour

Jeudi 7 et Vendredi 8 février 2019

Ou

Jeudi 7 et Vendredi 8 novembre 2019

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/
URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

- S'approprier les points clés de la réforme de la tarification (lois ASV et Loi de Finance de la SS de 2016), et les impacts sur les financements, mise en œuvre du nouveau décret budgétaire (Septembre 2016) : la contractualisation pluriannuelle
- Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD, la tarification à la ressource
- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD

PROGRAMME

- 1 - L'évolution du cadre législatif et réglementaire du Budget prévisionnel
- 2 - Présentation de l'EPRD
- 3 - Les documents annexés à l'EPRD
- 4 - Impact sur le calendrier budgétaire